



Règlement particulier du 11^{ème} tournoi Flash de Château-Renault double mixte Adulte Le vendredi 22 juin 2018

- Tout participant doit être en règle avec la fédération et en possession de sa licence. Numéro d'autorisation du tournoi : 1704070.
- La compétition est ouverte aux joueurs ou joueuses **NC et P maximum** (catégories acceptées : cadet, junior, senior et vétéran).
La paire sera composée au maximum d'un joueur classé ou d'une joueuse classée P10. Le classement de l'autre joueur devra obligatoirement être inférieur à P10.
- La date limite des inscriptions est fixée au **13 juin 2017 à 12h00** dans la limite de 32 paires inscrites. Priorité dans l'ordre des demandes d'inscriptions accompagnées du règlement ou du virement à l'ordre du BCPT (limitation possible des paires par club en fonction des inscriptions) à **M. VAUGOYEAU Michael, 7, La Pointe, 37380 Saint Laurent en Gâtines. Contact : mike.vgy@orange.fr**
- Les droits d'inscriptions sont de **10.00 €** par personne. Paiement par virement privilégié.
- La compétition se déroulera au gymnase municipal de Château Renault, rue du Torchanais, 37110 Château Renault.
- Tout joueur désirant s'absenter, quelque soit sa durée et la raison, devra prévenir la table de marque et obtenir l'autorisation du juge arbitre, sous peine d'être disqualifié.
- Les joueurs ont 3 minutes après l'appel de leur match pour débiter celui-ci à l'appel de leurs noms. Tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre. Le temps minimum entre 2 matchs est de 20 minutes.
- Les volants plumes officiels sont les **AEROFLEX START BABOLAT**, fournis par l'organisateur pour la finale.
- Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points.
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée.
- Le juge arbitre de la compétition est M Denis MEZIERES. Ses décisions sont sans appel.
- Les matchs se dérouleront en auto arbitrage jusqu'à la finale. En cas de présence d'un ou de plusieurs arbitres, des matchs pourront être arbitrés.



Badminton/ Tennis/ Tennis de table/ Squash



CAP
SPORT

02.47.66.89.80
18 RUE DU MARÉCHAL FOCH 37000 TOURS

- Le tournoi est limité à 32 paires. La compétition est prévue en poules avec 2 paires qualifiées pour le tableau final. Dans la limite des inscriptions, chaque paire fera au minimum 2 matchs.
- Début des matchs à 20h00, finale et petite finale prévues vers 3h00 du matin environ.